



KITS D'INSTALLATION

Asservissement XKT 1051D

Pour permettre de réaliser l'asservissement de vos dispositifs actionnés de sécurité (DAS), nous vous proposons des kits d'installation évolutifs. Simples à mettre en oeuvre, grâce à la possibilité d'une combinaison d'un kit de base et de plusieurs satellites (mécanique, pneumatique, électrique), ils permettent de réaliser l'asservissement des appareils de désenfumage.

— ACCESSOIRES ET MATÉRIELS DIVERS

MÉCANIQUE

Treuil 150 kg
Ref : XTN 100



Boîtier de protection manivelle
Ref : XAV 100



Treuil 100 kg
Ref : XTC 100B



Boîtier de protection treuil avec serrure tricoise
Ref : XAV 102



Boîtier de protection
Ref : XAV 100



Poulies



Boîtier de protection coup de poing électrique
Ref : XAV 100



PNEUMATIQUE

Armoire pneumatique



Thermofusibles



Cartouches



Raccords union



Cartouches pour thermofusibles



Cuivre



Purge rapide



ÉLECTRIQUE

DAD secours NF
Ref : XE2208F



Interrupteur "monte et baisse"
Ref : XE2102



Capteur pluie et vent
Ref : XP1913



Câble électrique CR1
3 x 1.5 mm



Boîtier coup de poing
Ref : XE2100



DIVERS

Gaine PVC



— COMMANDE ÉLECTRIQUE

Centrale DAC
Ref : XEC4503-TCOMP



Batterie 12V/3.4Ah pour centrale DAC



Marteau bris de glace pour DAC





— RÈGLES D'INSTALLATION (NFS 61-932)

§ 7.1 LIGNES ÉLECTRIQUES

Les lignes de télécommande doivent être réalisées en câble prévu pour les canalisations fixes.

Leurs conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1.5 mm² pour les câbles rigides et à 1 mm² pour les câbles souples.

Les lignes de télécommande par émission de courant ainsi que les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câbles de la catégorie CR1 (au sens de la norme NFC 32-070), soit en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070) placés dans des cheminements techniques protégés. Les lignes de télécommande par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme NFC 32-070).

§ 7.2 - LIAISONS PNEUMATIQUES

Elles doivent être entièrement réalisées soit en cuivre, soit en acier inoxydable.

Elles doivent être garanties pour résister à une pression d'épreuve égale à trois fois la pression de service, avec un minimum de 90 bar.

Les raccords doivent être du type à étanchéité métal contre métal.

Elles doivent être rendues inaccessibles au niveau d'accès 0 (au sens de la norme NFS 61-931) et protégées (par fourreaux, gaines...) contre les chocs mécaniques accidentels, en fonction de l'utilisation des locaux. Elles doivent soit cheminer à l'intérieur de locaux hors gel, soit être protégées efficacement contre le gel.

§ 7.3 - LIAISONS CÂBLES

La ligne de télécommande comprise entre la sortie du dispositif de commande et l'entrée de télécommande du DAS ne peut avoir une longueur supérieure à :

- 15 m si son cheminement est visible dans son ensemble depuis le sol de ce local.

- 8 m dans les autres cas.

Les renvois doivent être réalisés au moyen de poulies à gorge.

Le nombre de renvois maximum autorisés par ligne de télécommande est de 3 (les poulies appartenant au DAS ne sont pas comprises).

L'angle de changement de direction par rapport au chemin de câble doit être au maximum de 110°.

Sur toutes les parties accessibles situées au niveau d'accès 0 (au sens de la norme NF S 61-931), le câble d'acier de la ligne de télécommande doit être protégé (par un tube rigide, un carter, etc.) et doit être soutenu ponctuellement au moins tous les 2m dans ses parcours horizontaux.